

Correspondant défense

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Vous pouvez retrouver [la circulaire de création des correspondants défense](#), ainsi que l'[instruction ministérielle](#) relative aux correspondants défense.

Membres

[Michel Coulanges](#)

Liens utiles

[Pour plus d'information](#)

[PDF](#)